

8 Société et Culture

Échange de compétences/5e édition des "Sambas professionnels", le 3 septembre prochain

Au contact de quinze professionnels de renom

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

Amobé Mevegue, Pape Diouf, Joëlle Ededeghe Ndong, Robert Brazza et bien d'autres vont partager, pendant près d'une semaine, le quotidien de leurs activités respectives avec une brochette de participants, dans le cadre de ce séminaire parrainé cette année par le musicien et saxophoniste de renom Manu Dibango.

SOUS le parrainage de Manu Dibango, saxophoniste et grande figure de la culture mondiale, les "Sambas professionnels" tiennent leur session 2018 dès le lundi 3 septembre prochain au complexe scolaire Michel Dirat de Libreville. Jusqu'au 8 du même mois, la quinzaine de professionnels de renom, chacun



La conférence de presse d'hier, animée par la présidente du comité d'organisation, Josiane Matene (c).

dans son domaine d'activité, partageront leurs expériences quotidiennes avec 140 personnes inscrites à ce séminaire d'échange de compétences. Pour la 5e édition, la structure organisatrice 3 MJ Consulting souhaite davantage dynamiser les "Sambas professionnels". D'où la tenue d'une conférence

de presse, hier matin, à Ogooué Labs, pour apporter toutes les informations relatives à ce rendez-vous. Occasion pour la présidente, Josiane Matene De-longueur, d'exprimer sa gratitude aux partenaires et personnes de bonne volonté accompagnant l'initiative depuis le début. Une contribution qui, jusqu'à ce

jour, reste mémorable à ses yeux.

Sept ateliers thématiques vont donc être animés par des spécialistes d'ici et d'ailleurs. Les centres d'intérêt porteront notamment sur l'audiovisuel et la réalisation avec Max Ngassa, directeur Ultramax, et Teddy Grego, réalisateur et directeur



Une vue des journalistes ayant assisté au lancement des "Sambas professionnels" 2018.

technique à Ubiznews; le Mobaday (Amobé Mevegue, fondateur de Ubiznews), le développement personnel et leadership (Joëlle Ededeghe Ndong, journaliste-reporter à Canal+ et directrice du média en ligne "All sud", et Sylvère Boussamba, fondateur de l'ONG Ogooué Labs), les médias, sports et production (Aboubacry Ba, directeur général de Cis Médias, et Martin Camus Mimb, directeur de radio sports infos), réussir sa

communication à l'ère du numérique (Estimé Sandza, chargé de communication digitale de Vox médias), comment créer et réussir votre petite entreprise (Ismail Lahsini, dirigeant fondateur de Mentor), la culture et enjeu du développement (Robert Brazza, journaliste et présentateur à Canal +), ainsi que sur la reconversion sportive (Pape Diouf, consultant sportif et ancien président de l'Olympique de Marseille).

Mariage collectif à la Communauté missionnaire chrétienne internationale (CMCI), hier

Treize couples s'engagent pour la vie



Étape de l'échange des anneaux.

Rudy HOMBENET ANVINGUI

Libreville/Gabon

ILS étaient treize couples à s'unir pour la vie, hier, à PROCCL dans la cité Oetra (commune d'Owendo). A la faveur de la 3e édition du mariage collectif organisée par la Communauté missionnaire chrétienne internationale (CMCI-Gabon). Et célébré par l'édile de la commune d'Owendo, Jeanne Mbagou. En présence du président de ladite assemblée chrétienne, Calvin Ekoh Ella, et des

parents, amis et membres de la congrégation religieuse.

Devant Dieu et devant les hommes, ceux qui, jusque-là, vivaient en union libre, ont, à l'unisson, accepté de vivre ensemble jusqu'à ce que la mort les sépare. Les 13 couples ont, de façon unanime, opté pour la monogamie, sous le régime de la communauté des biens. Un engagement qui de toute évidence les amène à rompre avec le célibat. Un acte qui colle parfaitement avec la recommandation divine qui rappelle "qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul". Pre-



Vue des couples qui se sont engagés pour la vie lors de la 3e édition du mariage collectif de la CMCI-Gabon.

nant appui sur le code civil gabonais, Jeanne Mbagou a rappelé les exigences du mariage sous le régime monogamique, notamment conformément aux articles 252, 253, 254 et 259 du code civil. Puis, elle prononcée la phrase tant attendue : "Acceptez-vous de prendre pour épouses mesdemoiselles ici présentes?" Question à laquelle les futurs époux ont répondu à l'unisson "Oui je le veux !" Des moments d'intenses émotions particulièrement marqués par l'échange des anneaux des différents partenaires et les conseils du maire.

"Le mariage est la première institution divine. Et le mariage civil est un contrat régi par la loi", a-t-elle rappelé. "Le code civil dit dans son article 252 que le mari doit protection à sa femme. La bible quant à elle dit maris aimez vos femmes comme Christ a aimé l'Église". C'est là selon elle une invite à l'amour qui doit

être cultivé par les hommes et qui, "dès qu'ils ont prononcé les vœux de mariage deviennent les responsables de leurs conjointes". Et d'ajouter que "les époux se doivent mutuellement fidélité, secours et assistance. Vous avez tous choisi la monogamie." La maire a également invité les nouveaux couples à entretenir le dialogue, le pardon, l'humilité et l'assistance dans les moments difficiles.

Le pasteur Calvin Ekoh Ella a, quant à lui, invité les personnes vivant en union libre à unir leurs vies. "Le principe d'une vie conjugale c'est l'union réelle entre un homme et une femme. C'est cette union qui donne droit à l'intimité et à la reproduction. Selon la parole de Dieu, l'intimité réelle en dehors du cadre du mariage est un terrible péché qui mène au lac de feu" a indiqué l'homme de Dieu. Il a enfin précisé l'objectif visé par l'organisation de ces cérémonies comme



Les mariés ont posé pour la postérité avec le maire d'Owendo et le président de la CMCI-Gabon.

étant une opportunité offerte aux fidèles qui n'ont pas passé de moyens d'entrer dans les grâces du mariage. La bénédic-

tion nuptiale a clos cet événement devenu presque une tradition dans cette communauté chrétienne.

Erratum

UNE malencontreuse erreur s'est glissée dans notre édition d'hier, en page 10, sur le compte-rendu de la conférence de presse animée par l'artiste Arnold Djoud, en prélude à la soirée de gala marquant ses 25 ans de carrière. Il fallait plutôt lire que l'événement se tient ce samedi 25 août 2018 sous le chapiteau du stade d'Angondjé et non à l'hôtel Radisson Blu comme mentionné par erreur. Toutes nos excuses à l'intéressé et à nos lecteurs.

